

06 juin 2008 -17:18

Appartient à [Conseil des ministres du 6 juin 2008](#)

## NRF et EUBG

### Planification des engagements militaires belges dans le cadre de la NRF et de l'EUBG

#### Planification des engagements militaires belges dans le cadre de la NRF et de l'EUBG

Sur proposition de M. Pieter De Crem, ministre de la Défense, le Conseil des ministres a pris acte de la planification des engagements belges dans le cadre de la NATO Response Force (NRF) et de l'European Union Battle Group (EUBG) pour 2008 et 2009. Ces forces de réaction rapide sont constituées par un ensemble de forces certifiées, multinationales et expéditionnaires qui peuvent être mises en œuvre dans un délai très court. Ces forces sont générées par rotations successives de six mois durant lesquels elles se tiennent en stand-by, prêtes à réagir sur décision de l'OTAN ou de l'Union européenne.

- NRF :

Pour le second semestre 2008, la Belgique mettra à la disposition de la NRF 11 : 6 avions F-16, un navire chasseur de mines, du personnel au Maritime Forward Logistic Site, un bataillon d'infanterie renforcé et un peloton d'artillerie anti-aérienne (total : environ 1100 personnes).

Pour le premier semestre 2009, la Belgique mettra à la disposition de la NRF 12 : 6 avions F-16, une frégate et un détachement CBRN (capacité de lutte contre les agents chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires) (total : environ 435 personnes).

Pour le second semestre 2009, la Belgique mettra à la disposition de la NRF 13 : 6 avions F-16, un navire chasseur de mines et du personnel au Maritime Forward Logistic Site (total : environ 250 personnes).

- EUBG :

Pour le second semestre 2008, la Belgique mettra à disposition de l'EUBG II-08 des capacités niches avec des détachements d'hélicoptères, de génie et médical (total : environ 260 personnes).

Aucune contribution n'est prévue pour le premier semestre 2009.

Au second semestre 2009, la Belgique se tiendra prête pour prendre pour la première fois le

commandement d'un EUBG. Ce projet ambitieux, inscrit dans l'accord gouvernemental, nécessite la mise à disposition d'environ 1350 personnes et d'un quartier général de force.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Pieter De Crem, Vice-Premier  
ministre et ministre de la Défense  
Rue Lambermont 8  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 550 28 11  
<http://www.mil.be>